

Société Protectrice des Animaux St-Etienne Loire

52 rue Florent Evrard - 42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 33 35 50 - spa42@spa42.fr / www.spa42.fr
SIRET : 776 400 384 000 33

Reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1969 - Affiliée à la confédération des S.P.A. de France

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 21 mai 2022 Compte – rendu / Procès Verbal

Le 21 mai 2022, à 14 h 30, à la Maison des Associations, 4 rue André Malraux à SAINT-ETIENNE, les membres du conseil d'administration de l'Association SPA SAINT ETIENNE LOIRE, membres à jour de leur cotisation, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation écrite.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre PORTERAT, en sa qualité de Président en exercice du refuge.

Monsieur Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- Exercice 2021 : Rapport moral
- Exercice 2021 : Rapport financier et Approbation des comptes
- Exercice 2022-2023 : Vote du budget prévisionnel
- Exercice 2021 : Rapport des commissions
- Cotisation annuelle
- Election des membres du Conseil d'Administration :
 - Renouvellement des membres sortants

RAPPORT MORAL

Monsieur Le Président donne lecture de son rapport d'activités pour l'exercice 2021

A. Monsieur le Président rappelle les grandes lignes du Projet Associatif de l'association :

- **Recueillir et soigner les animaux malades et abandonnés** (*Ne pratiquer aucune euthanasie en dehors de celles prescrites par un vétérinaire pour des raisons médicales et après accord de la commission euthanasies*).
- **Protéger les animaux et améliorer leurs droits** (*Lutter contre les actes de maltraitance : interventions et suivi grâce à notre commission MAUVAIS TRAITEMENTS, Déposer plainte et se porter partie civile chaque fois que cela est possible. Faire respecter le Droit des animaux. Limiter la reproduction sauvage et les abandons en faisant adopter nos animaux stérilisés, sauf exceptions attestées par un vétérinaire : maladie, âge trop avancé, etc....*).
- **Développer les sentiments de douceur et d'humanité dans les rapports de l'homme avec tous les animaux** (*Favoriser le plus possible le contact de l'animal avec l'homme, de manière à le socialiser*).
- **Veiller à la protection des oiseaux.**
- **Prêter assistance aux personnes sinistrées, hospitalisées, emprisonnées ou sans domicile** (*en travaillant avec les services sociaux et en prenant en charge les animaux donnés alors en garde à l'Association*).
- **Prendre toutes les mesures utiles pour que ces principes soient appliqués en toutes circonstances.**

B. FONCTIONNEMENT DU REFUGE

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 décembre 2021 : 7 salariés

- 1 responsable du refuge
- 6 animaliers

C. NOMBRE D'ADHERENTS A FIN DECEMBRE 2021 : 1 178

D. Nos Pensionnaires en 2021

CHIENS	Adoptions : 232 (256 en 2020) Décès/Euthanasies : 6
CHATS	Adoptions : 434 (375 en 2020) Décès/Euthanasies : 17

E. TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS EFFECTUES AU REFUGE EN 2021, PLANIFIES ET/OU REALISES A LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022

DANS LES LOCAUX : CHATTERIE / REFUGE

Travaux réalisés en 2021 :

- Construction d'une 5^e chambre pour accueillir les chats, sur une partie de l'espace couvert par l'auvent.

Travaux réalisés entre janvier et avril 2022 :

- Agrandissement du parc d'ébats de la chatterie,
- Installation d'un nouveau « chalet boutique » dans lequel sont proposés les accessoires neufs et d'occasion pour chats, chiens et rongeurs.

Travaux à réaliser :

- Isolation de la 5^e chambre de la chatterie à prévoir avant le début de l'hiver 2022.
- Création d'un accès au parc d'ébats pour la chambre ayant une fenêtre donnant sur l'extérieur, avec une petite zone clôturée).

Monsieur le Président remercie les bénévoles, les généreux donateurs et la Ville de ST-ETIENNE, qui ont permis d'effectuer en 2021, divers travaux au refuge.

PUIS LES RESPONSABLES DES DIFFERENTES COMMISSIONS PRESENTENT LEURS ACTIONS

Travaux des commissions

COMMISSION MAUVAIS TRAITEMENTS *Raymond TOURON – Eric BERGER – Carine ALLEMAND*

242 signalements de mauvais traitements ont été traités sur le département de la Loire en 2021 (+ 62 vs 2020).

. Nous avons pu récupérer à l'amiable, sans procédure juridique **16 chiens, 18 chiots et 10 chats et 17 chatons.**

COMMISSION SANTÉ ET SOINS AUX ANIMAUX *Josiane MANET*

- **Vacations des vétérinaires au refuge :**

Une vacation est effectuée chaque semaine. Sept vétérinaires assurent ces vacations, à tour de rôle. Durant leurs interventions sont pratiqués : les identifications par puce électronique, les vaccinations ou rappels de vaccins, différentes pathologies : morsures, coupures, diarrhées, fièvre, ablation des fils de stérilisation, plaies diverses. Ponctuellement, une ordonnance médicale peut être émise pour des prises de médicaments (antibiotiques, calmants). La vacation dure entre 2 h 30 et 3 h ; entre 15 et 25 animaux sont consultés.

- **Hospitalisations des animaux :** Si des pathologies plus lourdes sont constatées, les animaux sont emmenés en cabinet vétérinaire pour y être hospitalisés ou, au pire, euthanasiés.

- **Poursuite de la politique de soins** qui permet depuis plusieurs années maintenant d'éviter les grosses épidémies et de confier à l'adoption des animaux dans un bon état de santé.

- **VISITES systématiques avant placement pour :**
 - les jeunes animaux ou les plus âgés,
 - les plus fragiles,
 - ceux qui supportent mal l'enfermement en box ou la séparation d'avec leur famille,
 - les animaux particuliers (chiens de seconde catégorie ou au caractère spécifique, chiens de grande taille, animaux sous traitement médical particulier, etc.).
- **Poursuite du travail de préparation des chiens à l'adoption et de conseils auprès des adoptants.**

Commission « chats » Sylviane PITIOT - Patricia BRUN

Nous recherchons pour la chatterie :

- des meubles de jardin en plastique ou en bois, des maisons d'enfants d'extérieur
- des escabeaux et des échelles en bois, même cassés
- des arbres à chats, des bacs à litière ou cabinets de toilette,
- des couvertures polaires, des coussins
- des corbeilles en osier

COMMISSION PARRAINAGES Sylviane PITIOT

En 2021 : 20 parrains pour 14 parrainages de chiens et 18 parrainages de chats.

ENQUETES POST ADOPTIONS 7 responsables de secteurs géographiques

Cette commission avait connu quelques perturbations depuis mars 2020, nos enquêteurs n'ayant pas pu se rendre au domicile des adoptants. Des échanges par téléphone, courriels, photos ont néanmoins permis de garder le contact. Les visites à domicile ont repris en 2021.

COMMISSION BENEVOLES Véronique MIGNON - Nathalie DEGRANGE

Cette commission a également connu quelques perturbations depuis mars 2020. Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'accueillir les bénévoles comme nous avons l'habitude de le faire. Nous avons redémarré fin 2021.

COMMISSION FAMILLES D'ACCUEIL CHIENS Ghislaine POINAS

En 2021 : 24 chiens ont été accueillis par 19 familles d'accueil.

COMMISSION FAMILLES D'ACCUEIL CHATS Patricia BRUN

En 2021 : 47 chats et de très nombreux chatons ont été accueillis par 42 familles d'accueil.

COMMISSION REFUGE-TOILETTAGE / ENREGISTREMENTS CHEZ TL7

Marie-Jo FRAISSE - Nadine CLAIR

Près de 100 chiens ont été toilettés et/ou lavés, sociabilisés.

LE VOLET « SOCIAL » DE LA SPA ST ETIENNE LOIRE

PARTENARIATS AVEC DIVERS ETABLISSEMENTS Christian BROUQUISSE

Cette commission avait aussi connu des perturbations depuis mars 2020, date du 1^{er} confinement.

En 2021, nous avons accueilli :

- . 7 stagiaires STAPS,
- . 11 collégiens en stage découverte,
- . 27 stagiaires de : lycée agricole élevage, assistant vétérinaire, étudiants en ostéopathie,
- . 1 stagiaire de mission locale.

PARTENARIATS AVEC MAISONS DE RETRAITES Florence MONDON

Les visites en maison de retraite ont repris en septembre 2021 au sein des trois établissements suivants :

- . La Sarrazinière, tous les samedis,
- . Résidence Lamartine, un lundi sur deux,
- . Les Jardins du Bessat à Saint-Chamond (ex-Opalines), un lundi sur deux.

COMMISSION ANIMATIONS ET BOUTIQUES Annie PLANTEBLAT

En 2021, peu de manifestations ont pu être organisées.

Néanmoins, nous avons organisé des ventes d'objets neufs et d'occasion, via les réseaux sociaux.

La SPA ST ETIENNE LOIRE recherche des objets neufs pour tombola (et enveloppes surprise), ainsi que des objets d'occasion qui seront revendus au profit des animaux du refuge lors du vide-grenier annuel.

COLLECTES pour les animaux du refuge :

- couvertures (pendant la période hivernale), coussins, serviettes éponge.
- corbeilles, niches, caisses de transport, cages pour rongeurs ou oiseaux, colliers, harnais, laisses, arbres à chats,
- jouets, maisonnettes d'extérieur, tables, chaises, parasols, etc.

COLLECTES pour nos tombolas, loto et enveloppes surprise :

- divers objets neufs, emballés ou pas.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Président, approuve **le RAPPORT MORAL.**

Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur le Président cède ensuite la parole à **Madame Ghislaine POINAS**, trésorière, qui donne lecture du rapport sur la situation financière.

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2021

	<i>budget prévisionnel</i>	<i>budget réalisé</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION	210 000 €	217 955 €
Adoptions	115 000 €	122 527 €
Cotisations	20 000 €	18 395 €
Subventions	27 000 €	30 780 €
Autres produits	40 000 €	32 737 €
transferts d'exploitation	8 000 €	13 516 €
CHARGES D'EXPLOITATION	463 000 €	447 139 €
Nourriture animaux	20 000 €	16 137 €
Vétérinaires frais médicaux	190 000 €	194 913 €
Charges de personnel	180 000 €	170 776 €
Autres charges	70 000 €	62 906 €
Amortissements	3 000 €	2 407 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 253 000 €	- 229 184 €
ELEMENTS FINANCIERS		
produits financiers		655 €
charges financières		72 €
RESULTAT FINANCIER		583 €
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		
produits exceptionnels	253 000 €	376 960 €
charges exceptionnels		914 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	253 000 €	376 046 €
EXCEDENT	- €	147 445 €
DEFICIT		

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la trésorière, approuve le **RAPPORT FINANCIER** sur les comptes de l'exercice écoulé. **Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la trésorière sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve, tels qu'ils ont été présentés les **COMPTES ANNUELS** arrêtés à cette date, se soldant par un excédent de 147 445 €.

Elle donne en conséquence, quitus aux Administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé. **Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide :

d'affecter le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à : 147 445 € au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2022-2023

2022	BUDGET PREVISIONNEL	2023
218 000 €	PRODUITS D'EXPLOITATION	221 000 €
123 000 €	Adoptions	125 000 €
20 000 €	Cotisations	20 000 €
30 000 €	Subventions	30 000 €
32 000 €	Autres produits	35 000 €
13 000 €	transferts d'exploitation	11 000 €
462 000 €	CHARGES D'EXPLOITATION	474 000 €
19 000 €	Nourriture animaux	21 000 €
195 000 €	Vétérinaires frais médicaux	198 000 €
175 000 €	Charges de personnel	180 000 €
70 000 €	Autres charges	72 000 €
3 000 €	Amortissements	3 000 €
- 244 000 €	RESULTAT D'EXPLOITATION	- 253 000 €
	ELEMENTS FINANCIERS	
	produits financiers	
	charges financières	
	RESULTAT FINANCIER	
	ELEMENTS EXCEPTIONNELS	
244 000 €	produits exceptionnels	253 000 €
	charges exceptionnels	
244 000 €	RESULTAT EXCEPTIONNEL	253 000 €
- €	EXCEDENT	- €
	DEFICIT	

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la trésorière, approuve le **BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023**.
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

LA COTISATION 2022-2023

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de L'article 15 des statuts décide que **le montant de la cotisation pour les années 2022 et 2023 reste fixée à 30 €**.
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu Monsieur le Président, élit ou renouvelle pour une durée de 3 ans, les mandats d'administrateurs des personnes suivantes sur la liste suivante :
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

Voir document joint.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 h 15.
Compte rendu rédigé le 27 mai 2022

LE PRESIDENT
Pierre PORTERAT

LA SECRETAIRE GENERALE
Annie PLANTEBLAT